

JUN 26 1980



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

Distr.
GENERALIA/35/293
19 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 26 de la liste préliminaire^x

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 19 juin 1980, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Une fois encore, j'appelle votre attention sur les tentatives auxquelles ne cessent de se livrer les terroristes de l'OLP basés au Liban pour perpétrer des actes de terreur aveugle contre la population civile d'Israël.

Tôt le matin du 16 juin 1980, une patrouille de la marine israélienne a repéré et intercepté un canot pneumatique au large de la côte méditerranéenne, à l'ouest d'Achziv, village situé à quelque cinq kilomètres au sud de la frontière israélo-libanaise. A bord de l'embarcation qui, venant du nord, avait pénétré dans les eaux côtières d'Israël, se trouvaient trois criminels de l'OLP envoyés pour perpétrer des actes de terrorisme en Israël. Lors de l'échange de feu qui s'en est suivi, le canot pneumatique a coulé et les trois terroristes ont été tués.

Quelques heures plus tard, un porte-parole de l'OLP à Damas a revendiqué la responsabilité de cet attentat terroriste (ainsi que l'a signalé le 16 juin Radio Monte-Carlo). Le lendemain, c'est-à-dire le 17 juin, le "Commandement général" d'al-Assifa, la branche militaire de l'organisation meurtrière du Fath, a revendiqué en s'en vantant la responsabilité de cet incident sur les ondes de la radio de l'OLP au Liban.

La reconnaissance de sa responsabilité par le Fath doit être replacée dans le contexte du quatrième Congrès du Fath tenu à Damas à la fin du mois de mai. Comme je l'ai indiqué dans ma lettre du 6 juin 1980 (A/35/282), le Fath a adopté un "programme politique" dans lequel il a déclaré que son objectif était de "liquider politiquement, économiquement, militairement, culturellement et idéologiquement l'entité sioniste". Les "résolutions" adoptées lors de ce congrès (voir l'annexe II à ma lettre du 6 juin) comportaient notamment des décisions tendant à intensifier les actes de terrorisme au-delà de toutes les frontières d'Israël et de poursuivre les activités du Fath au Liban.

^xA/35/50.

Ce dernier incident doit également être replacé dans le contexte de deux autres tentatives terroristes qui ont eu lieu l'une et l'autre la semaine dernière, le 10 juin 1980.

Au cours du premier incident, deux engins ont explosé au centre de la ville de Petah Tikvah, sans causer ni blessures ni dommages.

Lors du second, un policier israélien a été blessé d'une balle tirée par un terroriste du haut des murs de la vieille ville de Jérusalem.

L'OLP a revendiqué ces deux attentats sur les ondes de sa radio au Liban.

En outre, cette dernière tentative par mer dirigée contre Israël, qui aurait pu être lourde de conséquences, est loin d'être la première du genre.

Le 22 avril 1979, on s'en souvient, une tentative de même nature a eu un dénouement tragique. A cette occasion, ainsi qu'il vous a été signalé alors (A/34/207-S/13264), quatre terroristes de l'OLP ont débarqué d'un canot pneumatique à Nahariya, ville située à quelque 10 kilomètres de la frontière libanaise. Au cours des incidents violents qui ont suivi, quatre civils israéliens, dont un homme et ses deux petites filles, ont trouvé la mort, et deux autres civils ont été blessés.

— On se souviendra également qu'en avril, juin, août et novembre de l'an dernier /voir mes lettres des 22 avril (A/34/207-S/13264), 5 juin (A/34/298-S/13376), 20 août (A/34/429-S/13508) et 20 novembre 1979 (A/34/705-S/13635)/, la marine israélienne a déjoué de façon providentielle des tentatives similaires faites par des terroristes de l'OLP venus du Liban à bord d'embarcations. La dernière de ces tentatives a eu pour théâtre, comme celle du 16 juin, les eaux situées au large du village d'Achziv et c'est là également qu'on l'a fait échouer.

Je vous prie de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 26 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
